

Création de **trois (03) unités de transformation de manioc** en farine d'amidon pour l'industrie agroalimentaire d'une capacité de 3 000 tonnes par an chacune



**FICHE
PROJET**



Création de trois (03) unités de transformation de manioc en farine d'amidon pour l'industrie agroalimentaire d'une capacité de 3 000 tonnes par an chacune

1. Intitulé	Création d'unités modernes de conservation et de séchage des produits vivriers
2. Type	Privé
3. Secteurs/Domaine	Agro-Industrie / Manioc
4. Promoteur	CEPICI
5. Contacts	+225 01 01 177 002 / conseilregionalsudcomoe@gmail.com +225 27 20 311 400 / opportunités-projets@cepici.ci
6. Description	
6.1 Zone d'exécution	Tiapoum et/ou Adiaké, Région du Sud Comoé
6.2 Contexte	<p>Le manioc est l'une des principales cultures vivrières en Côte d'Ivoire, avec une production annuelle estimée entre 5 et 6 millions de tonnes. Sa consommation se situe au deuxième rang, après l'igname et devant le riz. Le potentiel d'utilisation des dérivés du manioc dans le secteur industriel est immense. La farine de manioc, par exemple, est couramment utilisée pour produire une farine composite avec de la farine de blé destinée à la fabrication de pain, de biscuits, de collations et de pâtes. L'amidon de manioc joue également un rôle crucial dans l'industrie agroalimentaire, y compris les brasseries, la fabrication de cubes culinaires, et d'autres produits. De plus, l'amidon de manioc est employé dans les industries pharmaceutiques, textile, des adhésifs et des papiers/cartons ondulés. La popularité de ces produits dérivés du manioc à travers le monde témoigne de son potentiel élevé pour la création de valeur ajoutée et son utilisation industrielle, en complément de sa consommation comme aliment de base.</p> <p>La région du Sud Comoé est une zone de production majeure de manioc, avec une production estimée à 1 435 208 tonnes en 2022 (MEMINADERPV), 2023). La création d'unités de transformation du manioc en amidon dans cette région, notamment à Tiapoum et/ou Adiaké, représente une opportunité considérable pour valoriser cette production locale, stimuler l'économie régionale et créer des emplois. Ces unités de transformation pourront également bénéficier de la disponibilité de la matière première à des coûts compétitifs, renforçant ainsi leur viabilité économique.</p>
6.3 Problème à résoudre	<ul style="list-style-type: none"> - Pertes post-récoltes - Faible taux de transformation dans la filière

6.4 Objectif du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la chaîne de valeur manioc en Côte d'Ivoire - Moderniser les unités de transformation du manioc en Côte d'Ivoire - Accroître les performances et la rentabilité des unités de transformation du manioc - Améliorer les revenus des acteurs de la filière manioc. - Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle 																
6.5 Capacité installée	3 000 tonnes de farine d'amidon par an chacune																
6.6 Rentabilité économique	Non estimée																
7. Composantes du projet	<p>C1 : Construction des unités de transformation C2 : Equipements des unités C3 : Exploitation des unités</p>																
8. Chronogramme indicatif d'exécution	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr style="background-color: #0056b3; color: white;"> <th></th> <th>Année 1</th> <th>Année 2</th> <th>Année 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #d9e1f2;">c1</td> <td>X</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #d9e1f2;">c2</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #d9e1f2;">c3</td> <td></td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>		Année 1	Année 2	Année 3	c1	X	X		c2		X		c3		X	X
	Année 1	Année 2	Année 3														
c1	X	X															
c2		X															
c3		X	X														
9. Budget estimatif	3 500 000 000 FCFA																
10. Structures d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil Régional du Sud Comoé (CRSC) ; - Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADERPV) ; - Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) ; - Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) ; - Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) ; - Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) ; - Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA). 																
11. Etat d'exécution du projet	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Identification <input checked="" type="checkbox"/> Evaluation préliminaire <input type="checkbox"/> Avant-projet détaillé <input type="checkbox"/> Recherche de partenaires techniques <input type="checkbox"/> Mobilisation des financements <input type="checkbox"/> Marchés signés <input type="checkbox"/> Mise en oeuvre 																
12. Mode de financement attendu du projet	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Gouvernement <input checked="" type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> PPP <input type="checkbox"/> Bailleur 																



**FICHE
PROJET**

Direction Générale

1^{er}, 2^e étage, Immeuble MEMANOU, Boulevard Clozel,
Plateau-Abidjan
Téléphone : +225 27 20 31 14 00 Fax : +225 27 20 31 14 09

Guichet Unique des Formalités d'Entreprises

Immeuble Grand Siècle, Carrefour PISAM, 2^e, 3^e & 4^e étage,
Cocody-Abidjan
Téléphone : +225 25 22 01 79 00 / 01 / 14 Fax : +225 27 20 30 23 94

Contactez-nous
www.cepici.ci



Suivez-nous



CEPICI Officiel

INVESTIR EN
CÔTE D'IVOIRE

